

Cas pratique droit civil

Par ponponaston, le 20/02/2013 à 21:46

bonjour,

je voudrai savoir si par exemple un couple marié et dont la femme perd son père, est ce que le mari peut demander réparation suite au deces du père de sa femme en se basant sur le principe de la réparation du préjudice d'affection.

Merci d'avance

Par marianne76, le 21/02/2013 à 10:00

Bonjour,

Votre question est incomplète, quelle serait l'origine du décès? Je vous rappelle que pour obtenir une indemnisation d'un préjudice il faut à la base qu'il y ait un responsable.

Par Kaeru, le 21/02/2013 à 19:26

Bonsoir,

A qui demanderait-il la réparation?

Quel serait l'origine du décès ? (parce que la crise cardiaque peut être "naturelle"..)